

Procès-verbal
Conseil d'établissement
Lundi 24 février 2019 à 18h30
Local 126

Personnes présentes : Vincent Barouh, Véronique Dumont, Angélique Aumont, Frédéric Nadeau, Josiane Poutré, Marie-Soleil Trottier-Santerre, Caroline Morin, Valérie Gingras, Mylène Cadieux, Nathalie Théroux, Danie Marin, Andrée-Anne Bouchard et Émilie Chevrier.

Public présent : Katy Parent, France Lavoie Thériaux et Mélanie Demers

1. Ouverture de l'assemblée à 18h34.

2. Nomination d'un ou d'une secrétaire.

Émilie Chevrier est la secrétaire.

3. Adoption de l'ordre du jour.

Angélique Aumont fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption est proposée par Danie Marin.

C.É.18.19.30 **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 3 décembre 2018.

Proposée par Nathalie Théroux.

C.É.18.19.31 **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

5. Affaires relatives au procès-verbal du 3 décembre 2018.

Les activités de Noël à l'école ont été variées et appréciées. La chorale de l'école a charmé les élèves ainsi que les enseignants avec leur voix et les chansons variées.

6. Parole au public.

Mme Mélanie Demers, la nouvelle commissaire est venue assister à la rencontre. Elle voulait connaître les besoins du milieu.

7. Correspondance

Aucune

8. Trésorerie

S.o.

9. Étude des dossiers

9.1 DÉCISION ET DISCUSSION

9.1.0 Élections

Mme Mylène Cadieux a été élue comme membre du conseil d'établissement.
Cette résolution a été proposée par Frédéric Nadeau.

C.É.18.19.32 La proposition est acceptée à l'unanimité.

9.1.1. Critères de sélection de la direction d'établissement ;

Les membres du conseil d'établissements ont analysé et discuté des critères de sélection de la direction d'établissement.

L'adoption a été proposée par Véronique Dumont.

C.É.18.19.33 La proposition est acceptée à l'unanimité.

9.1.2. Projet éducatif

M. Barouh présente les 3 enjeux du projet éducatif : la réussite de tous les élèves, le bien-être global de tous et la cohérence de l'équipe-école.

Les démarches quant au travail de l'équipe école sur le projet éducatif se poursuivent.

9.1.3. Documents d'encadrement des frais chargés aux parents

Présentation du document par M. Barouh. M. Barouh informe qu'il est possible de prendre entente de paiements avec l'école.

Mme Josianne Poutré propose.

C.É.18.19.34 La proposition est acceptée à l'unanimité.

9.1.4. Montant maximum pour les effets scolaires.

Effet scolaire : Statu quo. Proposée par Véronique Dumont.

C.É.18.19.35 **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

9.1.5 Montants maximums pour activités complémentaires et sorties scolaires ;

Les membres du conseil d'établissement ont statué que le montant maximal des activités éducatives ne devra pas dépasser 55\$, soit 28 \$ payé par les parents et 27\$ payé par le gouvernement.

Cette résolution sera amendée s'il y a des changements au niveau du cadre financier du gouvernement. Proposée par Josiane Poutré.

C.É.18.19.36 **La proposition est acceptée à l'unanimité.**

9.1.6. Demandes des enseignants

S.O.

9.1.7. Demandes du service de garde

S.O.

9.2 INFORMATION

9.2.1 Parole au président

Mme Aumont se demande ce qu'il arrivera concrètement à l'horaire de l'école suite à la proposition du gouvernement quant aux récréations de 20 minutes. M. Barouh informe les membres qu'il n'y a pas encore eu de directives officielles de la part du gouvernement à ce sujet.

9.2.2 Parole au représentant du comité de parents

M. Nadeau propose que les membres aient du café offert lors de chaque conseil.

9.2.3 Parole aux enseignants

S.O.

9.2.4 Parole aux membres

M. Frédéric Nadeau tenait à préciser que le temps de récréation proposé par M. le ministre ne comblera pas le peu de temps que les élèves passent en éducation physique.

Mme Marie-Soleil Trottier demande à M. Barouh et à Mme Morin s'il serait possible que les parents puissent rencontrer en début d'année l'éducatrice de leur enfant afin de favoriser le lien entre l'école et la maison. Mme Caroline Morin et M. Barouh effectueront le suivi pour afin de favoriser le lien entre le service de garde et la maison.

De plus, Mme Trottier aimerait qu'il y ait davantage de photos des événements qui se déroulent à l'école Sainte-Marie sur le fil d'actualité de la CSP.

9.2.5 Parole au représentant du service de garde

S.O.

9.2.6 Parole au représentant du service de soutien

S.O.

9.2.7 Parole à la direction

9.2.7.1 Course de l'amitié

La course de l'amitié aura lieu le 1^{er} juin. Les démarches quant à la réalisation de ce projet vont bon train. Le principal commanditaire de la course est le Journal de Chambly.

9.2.7.2 Pénurie de personnel

M. Barouh présente l'état de la situation. Il manque beaucoup de personnels pour combler les remplacements.

9.2.7.3 Organisation scolaire 2019-2020

M. Barouh parle de l'organisation scolaire 2019-2020.

10. Affaires diverses

S.O.

11. Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin. Il est 20h24. Proposée par Nathalie Thérout.

C.É.18.19.37 **La proposition est adoptée à l'unanimité.**

Angélique Aumont
Présidente

Vincent Barouh
Directeur